Perception de la participation du père à la vie familiale dans les familles manifestant des difficultés psychosociales

Une étude exploratoire

Carl LACHARITÉ, Ph.D.
David LACHANCE, B.A.
Département de psychologie,
Université du Québec à Trois-Rivières

INTRODUCTION

Les travaux portant sur les familles qui manifestent des problèmes psychosociaux tels que l'extrême pauvreté, la violence familiale et la négligence s'attardent principalement à l'expérience des enfants et des mères. Lorsque le père est ciblé dans certaines études, sa contribution est associée à des phénomènes tels que l'abus physique, l'abus sexuel et la violence conjugale. De plus, l'angle d'approche de la plupart de ces études consiste à analyser l'impact ou l'effet de la conduite paternelle sur l'enfant ou la mère.

Sans nier le caractère « toxique » de la conduite de plusieurs hommes vivant dans les familles qui constituent la clientèle des CLSC et des Centres Jeunesse, il apparaît néanmoins essentiel de construire l'« objet paternel » sur des bases plus larges et de décrire sa participation à la vie de sa famille en tenant compte de multiples points de vue. À ce sujet, le point de vue de l'homme lui-même semble particulièrement absent de la réflexion portant sur la conduite du père dans les familles ayant des difficultés psychosociales.

La présente étude vise à examiner la perception que des hommes vivant dans une famille manifestant des problèmes psychosociaux ont de la nature de leur participation à la vie familiale. Cette perception est ici comparée à celle exprimée par leur propre conjointe et à celle que des parents tout-venant et ne vivant pas des difficultés particulières ont du partage des responsabilités familiales dans leur famille.

LE PÈRE DANS LES FAMILLES AYANT DES DIFFICULTÉS

Le discours dominant concernant le lien père-enfant dans les familles provenant de milieux défavorisés et vivant des difficultés psychosociales importantes (violence, négligence, criminalité, toxicomanie, etc.), dont le rapport du Groupe de travail pour les jeunes (Bouchard, 1991) est un exemple, semble être particulièrement monolithique. La relation père-enfant dans ces milieux est décrite comme étant particulièrement « fragilisée » et le père comme étant particulièrement déviant (immature, irresponsable, passif, abusif, violent).

Plusieurs facteurs sont invoqués pour expliquer cette représentation d'une paternité déviante dans ces familles:

- 1) le rôle sexuel masculin y est défini de manière plus stéréotypée que dans les classes sociales plus favorisées: un homme se doit d'être fort, ne compter que sur lui-même, de ne pas montrer ses sentiments (notamment de détresse), les soins aux enfants sont la responsabilité exclusive de la femme (Batten, 1992);
- 2) les hommes dans ces milieux ont habituellement peu de chances et de moyens économiques pour pouvoir même penser à jouer adéquatement un rôle de pourvoyeur auprès de leurs enfants, ce qui affaiblit encore plus leur degré d'investissement parental (Batten, 1992);
- 3) les hommes dans ces milieux ont été, dans leur histoire personnelle, peu préparés et sont, dans leur vie présente, peu encouragés à exercer une parentalité responsable; en général, les mères de ces familles rapportent recevoir peu de soutien de la part de leur conjoint et, lorsqu'elles rapportent en recevoir, ce soutien ne semble pas être associé à une réduction de leur degré de stress parental (Lacharité, Ethier et Couture, 1996; Lacharité et Robidoux, 1996);
- 4) en général, les couples dans ces milieux rapportent vivre fréquemment des conflits conjugaux et de la violence conjugale (Crittenden, 1996; Erickson et Egeland, 1996; Lacharité et collab., 1996;

Sternberg, 1997), ce qui crée des obstacles importants dans l'exercice des rôles parentaux.

Peu d'études s'appuient sur ce que les hommes de ces familles rapportent concernant leur participation à la vie familiale. La grande majorité des données qui supportent cette représentation d'une paternité « défectueuse » sont recueillies auprès des mères ou auprès d'observateurs externes (praticiens sociaux, cliniciens).

OBJECTIF DE L'ÉTUDE

La présente étude vise à examiner la perception que les hommes qui vivent dans des familles manifestant des difficultés psychosociales importantes ont du partage des responsabilités familiales entre leur conjointe et eux en la comparant:

- à la perception que leur propre conjointe a du partage des responsabilités familiales;
- 2) à la perception que des parents (pères et mères) provenant d'un échantillon à tout venant (ne présentant pas de problèmes psychosociaux particuliers) ont du partage des responsabilités familiales.

MÉTHODOLOGIE

Échantillon

L'échantillon est composé de 102 parents formant 51 couples vivant avec au moins un enfant d'âge préscolaire (2 à 6 ans). Dix-huit de ces couples constituent le groupe de familles ayant des difficultés psychosociales. Ils ont été recrutés par l'intermédiaire de projets de recherche antérieurs avec les Centres jeunesse Mauricie-Bois-Francs et le CLSC du Rivage. La majorité (15 sur 18) sont considérés par les services de protection de la jeunesse comme ayant une conduite négligente (accompagnée ou non de violence) à l'endroit de leur enfant. Les parents d'un seul couple sont considérés comme ayant principalement une conduite violente envers leur enfant. Deux couples sont considérés comme hautement à risque et proviennent de la clientèle du CLSC. La moitié des couples du groupe ayant des difficultés psychosociales (n = 9) sont « reconstitués ». Dans ces couples, la figure paternelle est le partenaire de la mère; trois de ceux-ci vivent ensemble depuis moins de 12 mois, quatre vivent ensemble depuis 12 à 35 mois et trois vivent ensemble depuis au moins 36 mois.

Trente-trois couples constituent le groupe des familles tout-venant. Ils ont été recrutés par l'intermédiaire des garderies et des ateliers éducatifs de la région trifluvienne. Le tableau 1 présente les caractéristiques sociodémographiques des deux groupes. Aucune différence significative n'est relevée entre les groupes concernant l'âge et le sexe de l'enfant cible. Les familles ayant des difficultés psychosociales ont un nombre plus grand d'enfants, un revenu familial annuel plus bas et des parents plus jeunes que les familles à tout venant. Ces résultats viennent confirmer le caractère approprié des mesures de recrutement des sujets. En effet, il est habituel d'observer que les familles ayant des difficultés psychosociales ont un plus grand nombre d'enfants, des parents plus jeunes et plus de problèmes économiques que les familles de la population générale. La similitude des deux groupes quant à l'âge et au sexe de l'enfant cible nous évite de devoir contrôler statistiquement ces aspects lors de l'analyse des résultats.

TABLEAU 1

Description de l'échantillon selon le groupe d'appartenance des familles

Variables	Groupe «Tout-venant» (n = 33 familles)	Groupe « Difficultés psychosociales » (n = 18 familles)	Différences entre les groupes		
Nombre d'enfants					
dans la famille	2,3	3,1	F = 4.9, $p = 0.03$		
Âge de					
l'enfant cible	49,0 mois	49,7 mois	NS		
Sexe de					
l'enfant cible	18 garçons 15 filles	11 garçons 7 filles	NS		
Revenu familial	6 = « Faible » 27 = « Moyen »	15 = « Faible » 3 = « Moyen »	$X^2 = 20,4, p < 0,001$		
Âge de la mère	32,9 ans	28,9 ans	F = 11,0 p = 0,001		
Âge du père	35,5 ans	31,5 ans	F = 6,6, p = 0,013		
Caractéristiques des familles en difficulté					
À haut risque		2			
Négligence		2			
Violence		1			
Négligence		12			
et violence		13			

Instrument de mesure

L'Inventaire de participation à la vie familiale (IPVF) (Lacharité, 1997) est un questionnaire de 20 énoncés décrivant différentes activités reliées aux soins typiques suscités par la présence d'un enfant âgé entre 2 et 7-8 ans et aux tâches domestiques (voir tableau 2). Ces énoncés sont tirés d'une entrevue structurée élaborée par Barnett et Baruch (1987). Les parents, chacun de leur côté en utilisant une échelle de type Likert à 7 points, doivent évaluer pour chaque énoncé le type de partage des responsabilités entre eux et leur conjoint. Un énoncé jugé comme étant sous la responsabilité exclusive de la mère obtient le score de 1. Le même énoncé lorsqu'il est jugé par le parent comme étant sous la responsabilité exclusive du père obtient le score de 7. Le score de 4 sert à décrire une situation où le parent

TABLEAU 2

Description des items de l'IPVF

	Description des items de l'IPVF			
Soins à l'enfant	Tâches domestiques			
A 1'	01 1			

Amener l'enfant à une fête d'anniversaire.

Amener l'enfant chez le médecin, dentiste ou autre professionnel de la santé.

Assister à une réunion de parents.

Superviser la routine matinale de l'enfant (par exemple, s'habiller, déjeuner, laver les dents, etc.).

Veiller à ce que la chambre de l'enfant soit correctement rangée.

Passer du temps auprès de l'enfant au moment du coucher.

Amener l'enfant à des cours ou à des activités éducatives ou de loisirs.

Acheter des vêtements pour l'enfant.

Amener l'enfant en promenade (par exemple, dans un parc, dans un musée, à une joute de hockey, etc.).

Superviser l'hygiène personnelle de l'enfant.

Rester à la maison ou prendre les arrangements nécessaires lorsque l'enfant est malade.

Préparer les repas.

S'occuper des menus travaux de réparation dans la maison

Faire le ménage.

ou le logement.

S'occuper de l'entretien de la cour, de l'extérieur de la maison ou du logement.

Faire la lessive.

S'occuper des réparations de l'auto (si vous n'avez pas d'auto: s'occuper des réparations du téléviseur).

Faire l'épicerie.

Payer les comptes et les factures.

Nettoyer la table et la cuisine après les repas.

perçoit un partage égal des responsabilités entre lui et son conjoint ou sa conjointe. Dans le cadre de la présente étude, les parents répondaient au questionnaire en pensant au partage des responsabilités concernant les soins à l'enfant d'âge préscolaire dans leur famille.

L'échelle fournit des résultats qui peuvent être traités de manière composite et continue (scores sur des échelles) ou de manière nominale au niveau des énoncés (catégories : responsabilité exclusive à la mère ; le père assume des responsabilités mais moins que la mère ; responsabilité partagée ou plus importante de la part du père).

Quatre scores sont disponibles qui permettent de quantifier le degré de participation paternelle (plus le score est élevé, plus le père est perçu comme ayant des responsabilités): Soins à l'enfant, Tâches féminines, Tâches masculines et Partage total. Ces scores possèdent des indices de fidélité et de validité adéquats (Lacharité, 1997). Ils sont notamment associés à l'état de stress parental (hommes), au sentiment de compétence parentale (hommes), au degré d'ajustement conjugal (femmes) et à la qualité du soutien social (femmes). Le tableau 3 présente les moyennes et écarts types obtenus aux échelles de l'IPVF pour chaque groupe de couples.

TABLEAU 3

Moyennes et écarts types des différentes échelles* de l'IPVF en fonction du sexe du parent et du groupe de familles

Variables	Groupe	Mères	Pères
Soins	« Tout-venant »	2,9 (0,7)	3,2 (0,6)
à l'enfant	« Diff. psychosoc. »	2,7 (1,0)	3,2 (0,9)
Tâches	«Tout-venant»	2,8 (1,1)	3,3 (1,1)
« féminines »	« Diff. psychosoc. »	2,2 (1,0)	3,0 (0,9)
Tâches	« Tout-venant »	5,8 (0,8)	5,9 (0,8)
« masculines »	« Diff. psychosoc. »	5,1 (1,1)	5,5 (0,7)
Partage total	«Tout-venant»	3,4 (0,6)	3,8 (0,5)
Ü	« Diff. psychosoc. »	3,0 (1,0)	3,6 (0,6)

^{*} Les scores varient entre un et sept. Un score variant autour de quatre évoque un partage de type égalitaire des responsabilités familiales dans une dimension donnée. Plus le score descend vers un, plus le parent considère que, dans une dimension donnée, le partage des responsabilités est assumé par la mère. Plus le score monte vers sept, plus le parent considère que, dans une dimension donnée, le partage des responsabilités est assumé par le père.

La présente étude comporte maintes lacunes qu'il est important de mentionner ici : la taille restreinte de l'échantillon, la procédure de sélection des familles, le caractére approprié de l'instrument de mesure utilisé. Ces lacunes nous empêchent, premièrement, de généraliser nos résultats à l'ensemble des familles qui vivent des difficultés psychosociales et, deuxièmement, de présenter une argumentation scientifiquement rigoureuse pour appuyer nos conclusions. Nous souhaitons que cette étude soit un point départ plutôt qu'un point d'arrivée. Un point de départ qui suscite une réflexion plus poussée, mieux articulée et méthodologiquement plus solide sur le sujet de l'engagement du père dans les familles qui vivent des difficultés psychosociales.

PRÉSENTATION DES RÉSULTATS

Deux types d'analyses permettent d'examiner les données obtenues. Premièrement, les scores aux différentes échelles sont examinés à l'aide d'analyses de variance à mesures répétées avec le sexe du parent comme variable intrasujet et le groupe comme variable indépendante. Deuxièmement, des analyses non paramétriques des réponses à chaque énoncé sont effectuées afin d'examiner des différences dans la proportion de sujets (selon le sexe du parent et le groupe) qui endossent une des trois opinions suivantes: A) responsabilité exclusive assumée par la mère, B) le père assume des responsabilités mais moins que la mère et C) responsabilité partagée ou plus importante de la part du père.

Les résultats des analyses de variance à mesures répétées sont présentés au tableau 4. Ces résultats doivent être examinés en même temps que les résultats descriptifs présentés au tableau 3. Le sexe du parent contribue significativement à expliquer la variance des scores des échelles « Soins

TABLEAU 4

Analyses de variance à mesures répétées avec le sexe du parent comme facteur intrasujet

Variables	Source de variance	F	p
Soins à l'enfant	Groupe	0,3	NS
	Sexe du parent	14,3	< 0,001
	Groupe X Sexe	0,3	NS
Tâches « féminines »	Groupe	1,7	NS
	Sexe du parent	22,6	< 0,001
	Groupe X Sexe	1,0	NS
Tâches « masculines »	Groupe	4,5	0,04
	Sexe du parent	3,6	NS
	Groupe X Sexe	0,5	NS
Partage total	Groupe	3,6	NS
	Sexe du parent	23,4	< 0,001
	Groupe X Sexe	1,7	NS

à l'enfant » (F = 14,3, p < 0,001), « Tâches féminines » (F = 22,6, p < 0,001) et « Partage total » (F = 23,4, p < 0,001). L'examen des moyennes révèle que les hommes (indépendamment du groupe) ont tendance à attribuer davantage de responsabilités au père dans leurs réponses au questionnaire. Le facteur « groupe » (difficultés psychosociales contre tout-venant) contribue à expliquer uniquement la variance des scores de l'échelle « Tâches masculines » (F = 4,5, p = 0,04). L'examen des moyennes indique que les parents du groupe « difficultés psychosociales » (indépendamment du sexe) ont tendance à attribuer moins de responsabilités au père dans leur réponse aux énoncés de cette échelle. Aucune interaction Groupe par Sexe n'est observée.

Les tableaux 5 et 6 présentent, pour chaque énoncé, la proportion de sujets qui entrent dans la catégorie « responsabilité exclusive à la mère » (score brut de 1 à l'énoncé), la catégorie « le père assume certaines responsabilités mais moins que la mère » (score brut de 2 ou 3 à l'énoncé) et la catégorie « responsabilité partagée ou plus importante de la part du père » (score brut de 4 ou plus à l'énoncé). Des analyses de Chi-carré permettent d'identifier avec quels énoncés des différences significatives entre les groupes sont observées.

Pour les hommes de l'échantillon (tableau 5), la moitié (10 sur 20) des énoncés du questionnaire présente des différences entre les groupes. Pour plusieurs de ces énoncés, les différences relevées concernent surtout la proportion de sujets dans les catégories A et B. Sur ces énoncés, le groupe « difficultés psychosociales » comporte une proportion plus grande d'hommes qui rapportent n'assumer aucune responsabilité et le groupe « tout-venant » comporte une proportion plus grande d'hommes qui rapportent assumer certaines responsabilités mais moins que leur conjointe. Il est notable de constater que, pour la plupart des énoncés, une proportion équivalente d'hommes dans les deux groupes rapporte assumer autant (sinon plus de responsabilités que leur conjointe) et ce, autant en ce qui concerne les soins à l'enfant que les tâches domestiques.

Pour les femmes de l'échantillon (tableau 6), neuf des énoncés du questionnaire présentent des différences entre les groupes. Pour plusieurs de ces énoncés, les différences relevées concernent la proportion de sujets dans chacune des trois catégories. Pour presque tous les énoncés, une proportion plus grande de femmes du groupe « difficultés psychosociales » rapportent que leur conjoint n'assume aucune responsabilité familiale. Il semble que la catégorie B est utilisée par une proportion plus grande de femmes du groupe « tout-venant ». Il est notable de constater (comme pour les réponses des hommes) que, pour la plupart des énoncés, une proportion équivalente de femmes dans les deux groupes rapporte que leur conjoint assume autant, sinon plus, de responsabilités qu'elles et ce, autant en ce qui concerne les soins à l'enfant que les tâches domestiques.

TABLEAU 5

Proportion (en pourcentage) des réponses regroupées en trois catégories A : responsabilité exclusive de la mère ;

B: le père fait des choses sous la responsabilité de la mère; C: responsabilité partagée chez les hommes des deux groupes. Les énoncés en italique indiquent

que des différences (p < 0.05) entre les groupes sont observées.

Énoncé	Tout-venant			Difficultés		
	Α	В	С	Α	В	С
Amener l'enfant à une fête d'anniversaire.	6	36	58	13	13	74
Amener l'enfant chez le médecin, dentiste						
ou autre professionnel de la santé.	0	45	55	22	28	50
Assister à une réunion de parents.	21	24	55	33	27	40
Superviser la routine matinale de l'enfant (par exemple, s'habiller, déjeuner, laver les dents, etc.)	9	<i>55</i>	66	<i>35</i>	6	59
· ·	,))	00))	U	39
Veiller à ce que la chambre de l'enfant soit correctement rangée.	6	48	46	22	17	61
Passer du temps auprès de l'enfant	•	, .				
au moment du coucher.	0	27	73	20	13	67
Amener l'enfant à des cours						
ou à des activités éducatives ou de loisirs.	3	27	70	18	0	82
Acheter des vêtements pour l'enfant.	55	39	6	44	28	28
Amener l'enfant en promenade.	0	27	73	0	6	94
Superviser l'hygiène personnelle de l'enfant.	0	39	61	22	11	67
Rester à la maison ou prendre						
les arrangements nécessaires						٠.
lorsque l'enfant est malade.	15	58	27	28	11	61
Préparer les repas.	21	42	37	22	17	61
S'occuper des menus travaux de réparation		_		•		0.4
dans la maison ou le logement.	0	3	97	0	6	94
Faire le ménage.	3	42	55	35	6	59
S'occuper de l'entretien de la cour, de l'extérieur de la maison						
ou du logement.	0	6	94	0	0	100
Faire la lessive.	33	49	18	50	11	39
S'occuper des réparations de l'auto (si vous n'avez pas d'auto :						
s'occuper des réparations du téléviseur).	0	3	97	0	0	100
Faire l'épicerie.	18	39	43	22	11	67
Payer les comptes et les factures.	12	6	82	22	17	61
Nettoyer la table et la cuisine après les repas.	6	30	64	31	6	63

TABLEAU 6

Proportion (en pourcentage) des réponses regroupées en trois catégories A : responsabilité exclusive de la mère ;

B: le père fait des choses sous la responsabilité de la mère; C: responsabilité partagée chez les femmes des deux groupes. Les énoncés en italique indiquent que des différences (p < 0,05) entre les groupes sont observées.

Énoncé	Tout-venant			Difficultés		
	Α	В	С	Α	В	С
Amener l'enfant à une fête d'anniversaire.	12	24	64	36	14	50
Amener l'enfant chez le médecin, dentiste ou autre professionnel de la santé.	15	61	24	39	28	33
Assister à une réunion de parents.	24	30	46	47	20	33
Superviser la routine matinale de l'enfant (par exemple, s'habiller, déjeuner, laver les dents, etc.).	21	58	21	53	0	47
Veiller à ce que la chambre de l'enfant soit correctement rangée.	33	33	34	61	17	22
Passer du temps auprès de l'enfant au moment du coucher.	3	30	67	28	22	50
Amener l'enfant à des cours ou à des activités éducatives ou de loisirs.	3	36	61	23	8	69
Acheter des vêtements pour l'enfant.	64	24	12	65	0	35
Amener l'enfant en promenade.	6	21	73	18	6	76
Superviser l'hygiène personnelle de l'enfant.	9	42	49	44	12	44
Rester à la maison ou prendre les arrangements nécessaires lorsque l'enfant est malade.	33	46	32	44	17	39
Préparer les repas.	40	42	28	33	33	33
S'occuper des menus travaux de réparation dans la maison ou le logement.	0	0	100	0	7	93
Faire le ménage.	27	42	31	47	24	29
S'occuper de l'entretien de la cour, de l'extérieur de la maison ou du logement.	0	0	100	23	0	77
Faire la lessive.	49	36	15	72	6	22
S'occuper des réparations de l'auto (si vous n'avez pas d'auto: s'occuper des réparations du téléviseur).	0	0	100	0	0	100
Faire l'épicerie.	27	30	43	39	17	44
Payer les comptes et les factures.	15	6	79	50	11	39
Nettoyer la table et la cuisine après les repas.	12	39	49	41	18	41

DISCUSSION ET CONCLUSION

L'objectif de la présente étude était d'examiner la perception que des hommes vivant dans des familles éprouvant des difficultés psychosociales avaient du partage des responsabilités familiales dans leur couple.

La représentation habituelle de la participation du père dans les familles ayant des difficultés psychosociales laisse supposer que les hommes dans ces familles sont surtout passifs et irresponsables. Les résultats de la présente étude apportent des nuances importantes à cette représentation.

Premièrement, il est possible de constater que, autant pour un groupe de familles que pour l'autre, les hommes ont tendance à s'attribuer plus de responsabilités que ce dont témoigne leur conjointe. Ces désaccords semblent porter davantage sur le degré que sur la nature de leur participation.

Deuxièmement, la représentation de la paternité (participation paternelle) dans les familles ayant des difficultés psychosociales est plus complexe et moins monolithique que ce que les discours scientifique et public semblent véhiculer. La participation paternelle dans ces familles semble, à certains égards, de même nature que celle perçue dans les familles tout-venant et, à d'autres égards, différentes de celle perçue dans ces dernières familles.

Le modèle du père impliqué, présent et responsable semble tout aussi présent dans le groupe de familles ayant des difficultés psychosociales que dans le groupe de familles tout-venant et ce, autant dans ce que les mères rapportent que dans ce que les pères rapportent. Lorsque des différences entre les groupes sont relevées (sur le plan des énoncés), elles dénotent une présence plus grande du modèle du père absent, désengagé et irresponsable dans les familles ayant des difficultés psychosociales et du modèle du père « substitut » dans les familles tout-venant. Ce modèle de père « substitut » opérant à la demande ou sous la supervision de la mère semble être tout à fait marginal dans le groupe de familles ayant des difficultés psychosociales.

Le discours sur la paternité dans les milieux défavorisés indique la présence de différences importantes dans le partage des tâches et responsabilités familiales comparé à ce qui se vit dans les familles de la classe moyenne. Les résultats de la présente étude laisse entrevoir autant de différences que de similitudes à cet égard.

La présence de réponses qui évoque l'exercice d'une paternité active et responsable dans les familles ayant des difficultés psychosociales peut avoir plusieurs explications. Premièrement, un phénomène de désirabilité sociale peut avoir influencé les réponses des hommes au questionnaire, ceux-ci sautant sur l'occasion de donner une image positive de leur contribution à la vie familiale. La présente étude ne peut examiner cet aspect de manière directe puisque aucune mesure de désirabilité sociale n'a été utilisée. Cependant, un indice indirect peut être utilisé pour vérifier l'absence ou la présence de désirabilité sociale : l'opinion des conjointes de ces hommes.

Les résultats montrent qu'une proportion substantielle de femmes dans les familles ayant des difficultés psychosociales de notre échantillon rapporte que leur conjoint assume autant de responsabilités familiales qu'elles. Il semble peu plausible que ces femmes aient intérêt à présenter une image plus positive de leur réalité familiale. Nous possédons, en effet, une somme considérable d'informations que ces mêmes femmes nous ont confiées sur leur famille dans le cadre de projets de recherche plus vastes (Éthier, Lacharité et Couture, 1995; Lacharité et collab., 1996; Lacharité et Robidoux, 1996). Environ sept femmes sur dix de ces échantillons acceptent de rapporter la présence de conflits conjugaux et de violence conjugale de la part de leur conjoint. Pourquoi seraient-elles gênées de décrire ce même conjoint comme étant peu impliqué? En outre, il s'avère qu'une proportion substantielle des femmes de ce groupe dans notre échantillon ne semble pas avoir de réticences à rapporter une telle situation de désengagement de la part de leur conjoint.

Au-delà de la désirabilité sociale, le fait qu'une portion importante des parents dans les familles éprouvant des difficultés psychosociales considère que le partage des responsabilités familiales se fait sur une base égalitaire peut s'expliquer par la mise en œuvre de critères d'évaluation du partage des tâches qui diffèrent de ceux utilisés par les parents dans les familles de la classe moyenne pour évaluer le même phénomène. Les parents qui ont une conduite négligente (ceux-ci constituent la grande majorité des parents dans notre groupe avec difficultés) sont réputés faire peu de choses à l'endroit de leur enfant. Lorsqu'on demande à de tels parents de décrire la répartition des responsabilités familiales entre eux et leur conjoint, leur expérience subjective de cette situation, même si cette dernière est jugée de l'extérieur comme étant inadéquate dans son ensemble, peut s'ancrer sur des éléments tout à fait concrets. Par exemple, la responsabilité face au fait de « passer du temps auprès de l'enfant au moment du coucher » peut, dans les familles ayant des conduites négligentes, n'être que minimalement assumée par l'un ou l'autre des deux parents (l'enfant restant ainsi seul et sans surveillance la majorité du temps au moment du coucher). Cependant, l'évaluation subjective que font les parents relativement au partage de cette responsabilité entre eux peut très bien laisser entendre qu'ils se perçoivent aussi engagés l'un que l'autre face à cet aspect dans les rares moments où ils y prêtent attention. Ainsi, aussi bien la mère que le père dans cet exemple peuvent juger que le père est autant engagé que la mère face à cette responsabilité.

Cette seconde explication nous apparaît beaucoup plus intéressante que celle qui évoque la présence d'un phénomène de désirabilité sociale. Elle entraîne cependant des conséquences sur le plan de la recherche et des pratiques d'aide à l'endroit des familles ayant des difficultés psychosociales.

Le questionnement autour de l'engagement paternel dans les familles ayant des difficultés importantes s'articule souvent autour de repères qui proviennent principalement de ce que vivent les familles de la classe moyenne. Être un père engagé signifie certaines choses pour les parents de cette classe et peut signifier autres choses pour les parents vivant en milieu défavorisé et ayant une histoire familiale différente. Cette remise en question des critères d'évaluation touche autant le contenu des tâches ou responsabilités qui sont choisies pour explorer la participation paternelle que la manière dont on demande au parent de qualifier cette participation. Ainsi, certaines activités sur lesquelles on questionne les parents peuvent avoir un statut tellement marginal à l'intérieur de leur expérience familiale qu'elles ne permettent pas d'avoir un portrait juste de la situation. Peu d'études actuellement nous aident dans l'identification de thèmes qui auraient une «validité écologique » pour l'exploration de la participation paternelle à l'intérieur de ces milieux défavorisés. Des études qualitatives auprès d'hommes et de femmes vivant dans ces milieux pourraient nous renseigner sur la diversité des repères utilisés pour examiner la participation paternelle et pourraient servir de base à une démarche de sélection d'un contenu plus approprié à la réalité de ces familles. On pose donc ici la question du « OUOI ».

De plus, la manière dont on demande à ces parents d'estimer ou de qualifier la participation du père devrait tenir compte du fait qu'ils ont une histoire familiale et un vécu actuel souvent fort différent de l'histoire et du vécu de parents de la classe moyenne. Les critères d'évaluation de la participation paternelle que ces parents utilisent sont fort probablement influencés par le type de pratiques familiales qui ont eu cours dans leur enfance et qui ont actuellement cours autour d'eux. On pose ici la question du « COMPARÉ À QUOI ».

Sur le plan des pratiques d'aide, il s'avère important de souligner qu'une proportion substantielle d'hommes et de femmes dans les familles ayant des difficultés juge la participation du père en termes positifs (selon les critères utilisés dans la classe moyenne). Cette impression subjective des parents eux-mêmes peut contraster singulièrement avec la perception d'un intervenant qui entre en contact avec cette famille. Si la mère et le père d'une famille s'entendent pour qualifier d'égalitaire le partage des responsabilités familiales et que l'intervenant n'est pas d'accord avec cette évaluation, que se passe-t-il? Nos résultats montrent que cette situation risque de se produire dans au moins le tiers (sinon plus!) des familles que peuvent

rencontrer des praticiens sociaux. Est-ce que la participation paternelle devient un élément supplémentaire de conflit et de désaccord dans la relation intervenant-famille, qui vient s'ajouter aux différences de perception concernant l'éducation des enfants, les habitudes de vie, etc.? Si tel est le cas, les pratiques d'aide visant à ajuster la participation paternelle ne peuvent que passer par l'imposition de critères (par la persuasion ou la coercition) auxquels les parents n'adhèrent pas actuellement. Nous avons montré dans la présente étude qu'une proportion substantielle des familles tout-venant ne reproduisent pas l'idéal du partage égalitaire mais vivent plutôt une situation assymétrique dans le partage des responsabilités. Demande-t-on ici à la famille vivant en milieu défavorisé d'aspirer à ressembler à une famille idéale de la classe moyenne quand plusieurs des familles de cette classe n'arrivent pas à reproduire cet idéal?

Ces questions peuvent paraître rhétoriques ou maladroitement posées, elles n'en évoquent pas moins la nécessité pour les intervenants qui se donnent comme objectif de porter attention à l'engagement du père de réfléchir sur les sens (au pluriel) à donner à cet engagement et sur la manière dont est construit subjectivement ce phénomène par les acteurs eux-mêmes.

RÉFÉRENCES

- Barnett, R.C. et Baruch, G. K. (1987). Determinants of fathers' participation in family work. *Journal of Marriage and the Family*, 49, 29-40.
- Batten, M. (1992). Sexual Strategies. How Females Choose their Mates. New York: Tarcher / Putnam.
- Bouchard, C. (1991). Un Québec fou de ses enfants : Rapport du groupe de travail pour les jeunes. Québec : Gouvernement du Québec, Ministère de la Santé et des Services sociaux.
- Crittenden, P.M. (1996). Research on maltreating families: Implications for intervention. In J. Briere et collab. (dir.), The APSAC Handbook on Child Maltreatment. Thousand Oaks, Ca: Sage.
- Erickson, M.F. et Egeland, B. (1996). Child neglect. In J. Briere et collab. (dir.), The APSAC Handbook on Child Maltreatment. Thousand Oaks, Ca: Sage.
- Ethier, L., Lacharité, C. et Couture, G. (1995). Childhood adversity, parental stress and depression of negligent mothers. *Child Abuse & Neglect.* 19, 619-632.
- Lacharité, C. (1997). Inventaire de participation à la vie familiale : Manuel d'utilisation. Document inédit, Groupe de recherche en développement de l'enfant et de la famille, UQTR.

- Lacharité, C., Ethier, L. et Couture, G. (1996). Analysis of the influence of spouses on parental stress of neglectful mothers. *Child Abuse Review*, *5*, 18-33.
- Lacharité, C. et Robidoux, S. (1996). La qualité de la relation conjugale, le soutien du conjoint et la détresse parentale des mères négligentes ou à risque sur le plan psychosocial. *In* R. Tessier, G.M. Tarabulsy et L.S. Éthier (sous la direction de), *Dimension de la maltraitance*. Sainte-Foy: Presses de l'Université du Québec.
- Sternberg, K.J. (1997). Fathers, the missing parents in research on family violence. *In* M.E. Lamb (dir.), *The Role of the Father in Child Development*. New York: Wilev.